

QUESTION ORALE DE M. MOHAMED OURIAGHLI, DÉPUTÉ DU GROUPE SOCIALISTE

À M. RUDI VERVOORT, CHARGÉ DE LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT, DES CRECHES, DE LA CULTURE, DES PERSONNES HANDICAPÉES, DU TOURISME, ET DU TRANSPORT SCOLAIRE, AU SEIN DU COLLÈGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Concernant « **L'offre de répit** »

Bruxelles, le 1^{er} février 2023

Monsieur le Ministre,

Fin 2022, le gouvernement wallon a approuvé une mesure visant à augmenter l'offre de répit par l'intermédiaire d'un appel à projet à destination des 21 services déjà agréés par l'AVIQ pour soutenir davantage de familles, proches et personnes en situation de handicap.

Comme en Wallonie, les demandes des familles et les besoins augmentent aussi à Bruxelles et il faut y faire face.

Les services de répit peuvent prendre différentes formes telles que des gardes à domicile ou des dépannages en situation d'urgence. Ils permettent d'épauler les bénéficiaires et constituent une bulle d'air indispensable, surtout pour les personnes ne bénéficiant d'aucune autre prise en charge institutionnelle.

Dans le cadre du plan de relance d'urgence, un montant de 3.850.000 euros avait été dégagé pour les années 2020 et 2021 afin de créer 40 nouvelles places : 20 places de répit dont 10 spécifiquement dédiées aux personnes souffrant d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA), et, 20 places dédiées aux personnes en situation de grande dépendance éventuellement atteintes de troubles du comportement.

- Pouvez-vous nous confirmer que toutes ces places ont bien été créées ?
- Interm'Aide a-t-il pu augmenter sa capacité d'accueil comme il avait été envisagé ?
- Quelles sont les autres structures qui ont pu organiser l'offre nouvelle de répit ?

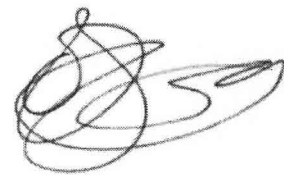
Pour objectiver le volume des besoins, le cadastre de l'offre d'accueil existante en matière de handicap et l'étude des besoins des personnes handicapées à Bruxelles sont des soucis essentiels et fermement attendus par le secteur :

- Pouvez-vous nous faire part de l'état d'avancement de cette étude et du cadastre ?
- Comment les résultats, à savoir l'état des lieux et les données récoltées, seront-ils articulés pour une meilleure compréhension des besoins et propositions de réponses concrètes ?

En ma qualité de Président de la commission en charge des personnes handicapées à la Cocof, je proposerai volontiers une présentation des résultats aux commissaires, dans un avenir proche, si vous êtes d'accord.

- Enfin, d'autres projets de répit pourraient-ils encore voir le jour d'ici la fin de la législature, à destination des personnes handicapées mais aussi spécifiquement de leurs familles et aidant-proches ?

Je vous remercie pour vos éléments de réponse.



Mohamed OURIAGHLI
Député